



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 2, Mars 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **Von der Emigration zur Integration: Fremdheitserfahrungen und Identitätskonstruktion im Postmigrationsroman am Beispiel von Irena Brežnás Die undankbare Fremde (2012)**
Kra Laurent KOUADIO 1-19
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.1>

Anglais

2. **Borrowing Strategies and Neological Creation Processes in Mathematical Terminology in Wolof**
Dame NDAO..... 20-31
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.2>
3. **Survival through second-person narration in Kristen Gentry's Mama Said (2023)**
Wôkoudo Marcel MASSIMBO..... 32-47
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.3>

Études hispaniques

4. **Syncrétisme afro-brésilien et identité bahianaise dans O Compadre de Ogum de Jorge Amado**
Mark Séraphin Diompy & Fatime Samb..... 48-65
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.4>
5. **Las organizaciones mafiosas en la obra de Juan Madrid : el caso de la 'Ndrangheta**
Ibrahima BALDÉ..... 66-82
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.5>
6. **Conciencia de culpa en réquiem por un campesino español de Ramón José Sender**
Oumar MANGANE..... 83-97
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.6>
7. **Le substrat africain dans la littérature afro-cubaine**
Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET 98-121
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.7>

Lettres Modernes

8. **Évolution du roman sur l'Afrique : l'exemple de Le Livre de la brousse de René Maran**
Attien Solange Inerste AMEYAO..... 122-137
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.8>
9. **Manifestation et perception de yasubuuru ou conte humoristique : un genre de la littérature orale san**
Bernard DRABO..... 138-151
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.9>

10. **Déliaision psycho-sociale du personnage-enfant en contexte néolibéral dans Les Particules élémentaires de Michel Houellebecq**
Dénis Adrien ATANGANA NGONO..... 152-162
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.10>
11. **La théâtralisation de la révolte dans Caligula d'Albert Camus**
Vassiriki KONE..... 163-175
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.11>
12. **Puissance occulte et dynamique du progrès : pour une réhabilitation symbolique de la sorcellerie chez Mutt-Lon**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-191
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.12>
13. **La mise en abyme dans Six personnages en quête d'auteur chez Luigi Pirandello, une esthétique du drame contemporain**
KOUYATE Aboubacar..... 192-203
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.13>
14. **Rhétorique du discours panafricaniste chez Jhonel**
Bruno TIENDREBEOGO 204-221
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.14>
15. **Les présupposés pragmatiques : du questionnement rhétorique à la vérité par une esthétique du discours romanesque**
Bouadoumou Blaise Comoé..... 222-236
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.15>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

16. **Adolescents de Yopougon et pratique des jeux de hasard : Stratégies communicationnelles de prévention**
Akissi Germaine KOUASSI..... 237-253
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.16>
17. **Les entreprises de presse face à l'épreuve de la justice, entre médiatisation et instrumentalisation : le cas de l'affaire Ousmane Sonko au Sénégal**
Ngagne FALL..... 254-270
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.17>
18. **Étude des impacts culturels dans le discours publicitaire sur les affiches des brasseries en Côte d'Ivoire**
Mahoua Laurène GONDO..... 271-285
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.18>
19. **Intelligence artificielle et production publicitaire au Burkina Faso : enjeux, appropriations et résistances professionnelles**
BATCHO Dognon Lucien & OUATTARA Moussa..... 286-303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.19>
20. **Digitalisation des paiements et mutation des emplois dans le transport urbain en Côte d'Ivoire**
Gahoun Brice Aubain GBODJÉ & Nibé Dramane SILUÉ 304-320
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.20>

21. **Étude de quelques phénomènes morphophonologiques dans le système nominal du guòmàjècémà**
 Tapoa Françoise Xavière LOMPO & Abdoul-Rassid BAGAGNAN..... 321-332
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.21>
22. **Exploitation des plateformes digitales et diffusion de créations numériques par les économies informelles ivoiriennes : enjeux, défis et perspectives**
 Adjé Blaise N'TAYE..... 333-354
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.22>
23. **Pragmaticité et réception citoyenne des politiques publiques contre la crise anglophone au Cameroun sur YouTube**
 Valdes Roberto PENLAP KAMDEM & J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFU..... 355-372
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.23>
24. **Les restaurateurs analphabètes d'Abidjan : enjeux et perspectives d'une formation axée sur les stratégies de communication**
 Pricille SEAN & KOFFI Kouakou Mathieu..... 373-382
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.24>
25. **Langue et intelligence économique : une analyse sémio-discursive de quelques affiches publicitaires relatives aux périodes festives en Côte d'Ivoire**
 Galougo Chantal SORO..... 383-402
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.25>
26. **Dispositif de concertation et intégration du développement durable à l'université Péléforo Gon Coulibaly**
 Monvaly Badara TOURÉ..... 403-427
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.26>

Arts plastiques

27. **Expression brachylogique du langage mosaïque et renaissance artistique**
 Yoro Emmanuel GUEYE..... 428-438
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.27>

Tourismologie

28. **Le tourisme rural intégré comme outil de développement local : entre bien commun, expérience et impacts au Sénégal**
 Aliou GAYE, Papa Elimane FAYE & Iba DIAW..... 439-456
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.28>
29. **Hôtellerie dans le développement touristique de la région du Hambol (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)**
 Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouakou Abraham KOUADIO & Yéboué Stéphane Koissy KOFFI..... 457-476
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.29>

SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 30. Étude des buttes anthropiques de la commune de Pilimpikou dans la province du Passoré (Burkina Faso)**
 Noaga BIRBA, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO & Alfred OUEDRAOGO 477-493
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.30>

Histoire

- 31. De l'itinérance prophétique à l'institution des pèlerinages : William Wadé Harris et l'évolution des pratiques harristes (1913 à aujourd'hui)**
 Yapi Thierry N'DOUFOU 494-506
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.31>
- 32. La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome : entre coopération et confrontation II^{ème} siècle av. J.-C.**
 Fabrice OULAI 507-515
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.32>
- 33. Gestion de la massification des effectifs estudiantins dans l'enseignement supérieur au Togo de la réforme de 1975 au conseil présidentiel de 2013**
 ADIKOU Missiagbéto & BAFEI Abaï & WEMBOU Sama Missimba 516-529
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.33>
- 34. La réception subsaharienne du traité de théologie Umm al-Barāhīn de Muḥammad b. Yūsuf al-Sanūsī (1435-1490)**
 Seydi Diamil NIANE 530-549
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.34>
- 35. La barre du Golfe de Guinée et son influence sur l'organisation des activités de traite (XVII^e -XIX^e siècles)**
 Yao Serge YOBOUE 550-563
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.35>
- 36. La crue du Nil, symbole du développement de l'État pharaonique de l'Ancien Empire au Nouvel Empire**
 Amani KOFFI 564-575
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.36>
- 37. Les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud (1549-1582)**
 Yaya BAKAYOKO 576-589
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.37>
- 38. L'État et la diversification des cultures d'exportation à Daloa, Côte d'Ivoire (1976-2010)**
 Martin PALE & Houphouët Jean Félix KOMENAN 590-605
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.38>

- 39. Implantation coloniale et expansion de l'islam en pays san : cas de Tougan (1890-1960)**
 Boukaré GANSONRE & Manesour DRABO..... 606-620
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.39>
- 40. Origines et mise en place des Agni Ndénian à Abengourou (1701-1870)**
 Chintchanwa Tanan Franck SILUË, Pori DIABATÉ & Alassane DIABAGATÉ..... 621-638
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.40>
- 41. Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008**
 Yacouba SAWADOGO 639-655
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.41>
- 42. La formation agricole en Côte d'Ivoire : des apprentissages théorique et pratique à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (1910-1945)**
 Nohan SIDIBE..... 656-673
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.42>
- 43. La conceptualisation du viol : regards croisés entre le droit canonique médiéval et les juridictions européennes modernes**
 Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN..... 674-686
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.43>
- Géographie**
- 44. Étude du renouvellement urbain par l'exemple de la Cité Baraka (Dakar, Sénégal) : l'adéquation entre profil des occupants et l'environnement en question**
 Amath Alioune COUNDOUL, Awa FALL & Alioune Badara DIALLO..... 687-703
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.44>
- 45. Analyse socio-spatiale de l'accessibilité au Centre de Santé Urbain (CSU) à base communautaire de Bocabo à Abobo**
 N'dri Ernest KOUADIO & Sientienwin SEKONGO..... 704-716
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.45>
- 46. Dynamique spatiale de la diarrhée infantile à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)**
 Affoussiatou KONE & Zamblé Armand TRA BI 717-730
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.46>
- 47. Ressources numériques et pratiques pédagogiques des enseignants du secondaire de la ville de Daoukro (Centre-est de la Côte d'Ivoire)**
 KOFFI Yao Julien..... 731-746
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.47>
- 48. Gestion des déchets ménagers à Divo : implications environnementales et sanitaires**
 Pierre Anvo AYEMOU..... 747-763
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.48>

- 49. Caractérisation des microcellules sédimentaires et analyse des aléas côtiers entre Port-Bouët et Grand-Bassam**
 Kesse Paul Armand N'GANZA..... 764-777
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.49>
- 50. Stratégies d'accès et sécurisation foncière en périphérie de Kolda (Sénégal)**
 Yaya DIALLO..... 778-794
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.50>
- 51. Influences de l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas des communes de Biscuiterie et Grand Dakar**
 Mohamadou Mountaga DIALLO & Cheikh SÈNE..... 795-811
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.51>
- 52. Allongement des intervalles intergénésiques au cours de la transition de la fécondité en Afrique occidentale**
 Roch Modeste MILLOGO..... 812-831
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.52>
- 53. Analyse des freins structurels à l'autonomisation des femmes rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua**
 One Enoc GUEDE, KOMENAN Komenan Gabin, ASSI-KAUDJHIS Joseph & LOUBAO Michel..... 832-850
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.53>
- 54. Implications environnementales de l'exploitation industrielle aurifère à Morila (Mali)**
 Moussa Fadiala BOCUM..... 851-866
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.54>
- 55. Les forêts sacrées dans la construction de l'identité spatiale urbaine à Bafoussam (Ouest-Cameroun)**
 Chapgang NOUBACTEP..... 867-881
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.55>
- 56. Analyse multiniveau du non-recours à l'aide des femmes victimes de violences conjugales au Burkina Faso**
 Vanoussan KINI & T. A. Geraude KABORE..... 882-899
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.56>
- 57. Variabilité pluviométrique, pratiques agricoles et sécurité alimentaire dans le département de Tillabéry au Niger**
 Moustapha MAHAMANE ABDOUL-KADER, Moustapha HIYA MAIDAWA, Abdoul-Nasser HAMADOU GATTA & Lawali DAMBO..... 900-920
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.57>

Philosophie

- 58. Technologies et Sciences humaines et sociales : nécessité d'un dialogue pour une humanité scientifique équilibrée**
Kouakou Hervé NIAMIEN..... 921-933
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.58>
- 59. Justice environnementale : Pour une gestion équitable de la vulnérabilité des populations marginalisées**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU & Kouadio Louis N'GUESSAN..... 934-946
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.59>
- 60. De la technique moderne : Critique et réhabilitation dans la philosophie de Heidegger**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 947-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.60>
- 61. Le rationalisme critique, une pédagogie de la citoyenneté démocratique chez Popper**
KOUASSI Ruth Berekia épouse TÉYA 962-975
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.61>
- 62. Heidegger et Levinas : De l'être sans visage à l'épiphanie du visage**
Affoué Valéry-Aimée TAKI..... 976-990
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.62>
- 63. Jeu(x) et enjeu(x) d'une critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga**
Amadou Nsangou..... 991-1004
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.63>

Anthropologie et sociologie

- 64. Festival gastronomique « goûter de mon enfance » de l'ONG KAGNIMIN et socialisation alimentaire des enfants en Côte d'Ivoire**
Oulahi Taté Roger, Attigbi Laurence, Fofana Memon,
Dedy Seri Faustin & Dayoro Arnaud Kevin 1005-1018
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.64>
- 65. Comprendre la faible contribution fiscale du marché « Sandicat » de Pikine, au Sénégal**
Mor DIOP..... 1019-1037
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.65>
- 66. Genre et pratiques agroécologiques en production maraîchère dans la commune de Diabo (Burkina Faso)**
Ouindikouni Mathieu SAVADOGO & Victor TOUGMA..... 1038-1053
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.66>
- 67. Réformes foncières et légitimités locales dans la coproduction du pouvoir foncier à Boudry et Mogtêdo**
Souleymane KARAMBIRI..... 1054-1072
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.67>

- 68. Socialisation numérique et mutations du pentecôtisme : cas de l'église Vase d'honneur de Daloa**
Nomansou Serge BAH..... 1073-1088
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.68>
- 69. Mobilités académiques et bi-plurilinguisme scolaire en Casamance**
Kéba DIÉDHIOU & Ndiémé SOW 1089-1103
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.69>
- 70. Technologies cognitives et systèmes autonomes : enjeux anthropologiques dans un monde cybernétique en mutation**
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 1104-1118
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.70>
- 71. Impact de l'orpaillage illégal sur les dynamiques sociales et culturelles à Bouadikro (Côte d'Ivoire)**
KACOU Fato Patrice..... 1119-1129
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.71>
- 72. Les shooters dans les rues de Libreville**
Jean-Emery ETOUGHE-EFE..... 1130-1142
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.72>
- 73. Perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture et des enjeux socio-écologiques dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire)**
Privat Sylvain BADELO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1143-1155
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.73>
- 74. Enjeux et défis de la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs d'Abidjan (COM) à Bingerville. Une analyse de la resocialisation des mineurs au COM de Bingerville**
Marie-Thérèse Dahonnon ZEZE..... 1156-1191
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.74>
- 75. Pratiques hospitalières et risques infectieux : analyse sociologique dans la région des Grands-Ponts (Côte d'Ivoire)**
Yah Malick DIARRA, Fulbert TRA,
Kebedana Marthe COULIBALY & Salimata DOUMBIA..... 1192-1208
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.75>
- 76. Marché de la dépigmentation à Bamako : enjeux économiques, normes sociales et logiques sanitaires**
Amara KEITA, Lassina BERTHE & Benjamin BONGONO..... 1209-1222
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.76>
- 77. Profil bioanthropologique et social des acteurs de la mobilité interne vers Abidjan, Côte d'Ivoire**
Marie-Ange N'Tah N'CHO, Jérôme Konan KOUAKOU &
Didié Armand Zidy ZADOU..... 1223-1238
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.77>

Psychologie

- 78. Rapport vie privée – vie professionnelle chez les enseignants-chercheurs des Universités Publiques d’Afrique**
 Saga Bernard LOBA, Sitonhouahigué SORO & Nounnasong Delphine SORO..... 1239-1253
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.78>
- 79. Effet médiateur de l’autonomie décisionnelle dans la relation entre leadership habilitant et auto-efficacité**
 Djiessi MAKOUAM & Placide MENGOUA..... 1254-1273
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.79>

Science de l’éducation

- 80. Approche vidéoludique et amélioration des performances en mathématiques : cas des écoles primaires d’application au Cameroun**
 ESSEBE charlotte & ISSAMA Jovy Marius..... 1274-1289
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.80>
- 81. « Les déterminants sociopolitiques de la résilience scolaire des élèves issus des zones de conflits : une approche qualitative au camp des réfugiés de Minawao »**
 Liman Oumaté..... 1290-1302
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.81>

Sciences juridiques et politiques

- 82. Investigation sur les Délits de Droit Commun à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1303-1315
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.82>

Sciences économiques et de gestion

- 83. « Décentralisation, gouvernance territoriale et satisfaction sociale : une analyse empirique des performances locales dans la commune urbaine de Siguiri (Guinée) »**
 Abdoul Gadiri KABA, Souleymane SIDIBE, Aboubacar SOUMAH, Saa Abou Leno & Moussa KABA..... 1316-1345
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.83>

Justice environnementale : Pour une gestion équitable de la vulnérabilité des populations marginalisées

Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU

*Enseignant-Chercheur,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Cote d'Ivoire,
Email : abrahamkouakou52@gmail.com,
ORCID ID : 0009-0006-8995-0679*

&

Kouadio Louis N'GUESSAN

*Enseignant-Chercheur,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Cote d'Ivoire,
Email : louiskdio@yahoo.fr,
ORCID ID: 0009-0004-0741-4422*

Date de soumission : 31-01-2026

Date de publication : 31-03-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.59>

Résumé

La pollution des zones rurales pose un problème environnemental et social majeur. Cette situation sociale est souvent et malheureusement éclipsée par les préoccupations urbaines. Les sources de ce problème environnemental sont à plusieurs niveaux. L'utilisation intensive et abusive de pesticides et d'engrais chimiques dans les cultures de rente comme le café, le cacao et le coton nous convainc de l'urgence. À ce mal s'ajoute l'insuffisance des infrastructures de gestion des déchets qui aggrave considérablement la pollution des sols et des eaux souterraines. Les communautés rurales marginalisées, souvent dépendantes de ces activités économiques, sont particulièrement exposées aux maladies et à la dégradation de leurs ressources naturelles. Avec une représentation limitée dans les instances décisionnelles, elles subissent un double désavantage : une charge de pollution disproportionnée et un manque de participation à l'élaboration des politiques environnementales. Cette situation rejoint le concept d'inégalité environnementale et soulève des questions de répartition équitable et de justice participative. La réponse à cette préoccupation passera par une approche à trois niveaux : d'abord il s'agira d'identifier les causes et les types de pollution. Ensuite, analyser l'impact de cette pollution sur les populations rurales. Enfin, présenter des politiques équitables en vue de solutionner ce danger.

Mots clés : Justice sociale – Équité – Pollution – Environnement – Vulnérabilité

Environmental justice: Towards equitable management of the vulnerability of marginalized populations

Abstract

Pollution in rural areas poses a major environmental and social problem. This social situation is often and unfortunately overshadowed by urban concerns. The sources of this environmental problem are multi-layered. The intensive and abusive use of pesticides and chemical fertilizers in cash crops such as coffee, cocoa, and cotton underscores the urgency of the situation. Added to this problem is the inadequacy of waste management infrastructure, which considerably aggravates soil and groundwater pollution. Marginalized rural communities,

often dependent on these economic activities, are particularly vulnerable to disease and the degradation of their natural resources. With limited representation in decision-making bodies, they suffer a double disadvantage: a disproportionate burden of pollution and a lack of participation in the development of environmental policies. This situation ties in with the concept of environmental inequality and raises questions of equitable distribution and participatory justice. The response to this concern will require a three-pronged approach: first, identifying the causes and types of pollution; second, analyzing the impact of this pollution on rural populations; and third, proposing equitable policies to address this danger.

Keywords : Social justice – Equity – Pollution – Environment - Vulnerability

Introduction

La pollution, problème longtemps considéré comme une préoccupation principalement urbaine, impacte également significativement les populations des zones rurales, parfois de manière plus subtile et généralisée. Dans ces zones, loin des grandes agglomérations, les causes de pollution sont variées et les effets sur la qualité de vie de ces populations dites rurales est désastreux. Des causes à l'origine de cette situation, l'on peut citer parmi tant d'autres les pratiques agricoles intensives, la délocalisation des déchets industriels (décharges), l'exploitation minière, l'élimination inadéquate des déchets et la mauvaise gestion politique des effets de cette pollution.

Ces éléments, dans leur ensemble, ont des effets négatifs durables sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols et mettent en danger la santé des habitants et la qualité des milieux naturels. Les communautés rurales, pauvres et malheureusement marginalisées, subissent de manière disproportionnée les effets néfastes de ces activités polluantes. Par conséquent, face aux difficultés sociales, manquant de ressources financières adéquates, souvent éloignées des centres de décision et sans accès adéquat à l'information environnementale, ces populations rurales payent un lourd tribut de l'industrialisation car incapable de lutter et de faire entendre leur voix. Au regard de ce qui précède, « une synergie d'actions entre la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, et la lutte contre la pauvreté pourrait garantir l'efficacité des projets de développement » (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Politique nationale de l'environnement et du développement durable, *Politique nationale de l'environnement et du développement durable* 2018 : 11) et garantir à ces populations « le contrôle sur son environnement » (M. Nussbaum, 2012 : 57).

Partant du constat que les populations en zone rurale polluée sont marginalisées et souffrent du fait de l'injustice des institutions, notre objectif ici sera d'identifier les causes et formes de cette pollution, analyser leur impact sur ces populations et enfin de compte, proposer des

stratégies de gestion équitable de ce mal pour une justice environnementale. Pour parvenir à cet objectif qui est de trouver une piste de solution aux difficultés que traversent ces populations défavorisées, il nous faudra, par la méthode sociocritique, analyser la question suivante : quelles sont les solutions pour lutter contre les disparités sociales et soutenir les populations rurales vulnérables touchées par la pollution ? Mieux, comment garantir un développement qui respecte l'environnement et l'équité sociale ?

Cette analyse prend appui sur les approches théoriques de la justice distributive telle que pensée par John Rawls (1921-2002) et Amartya Sen (1933). Ces différentes approches exigent à la fois une répartition équitable des ressources et une participation inclusive à la prise de décision. Pour être plus claire, il s'agira pour nous de développer les questions secondaires suivantes : Quel bilan pouvons-nous faire de la pollution industrielle en milieu rural ? Quelles sont les difficultés que vivent ces populations rurales défavorisées ? Quelles politiques faut-il mettre en œuvre pour garantir à ces personnes défavorisées « une vie digne d'un être humain » (M. Nussbaum, 2012 : 13) ?

1. État des lieux et causes de la pollution environnementale

La question relative à la pollution environnementale tire ses origines des différentes politiques agricoles mises en œuvre par nos États en vue d'apporter de l'oxygène à leur économie. Pour la grande majorité des pays en voie de développement, l'agriculture devient le chemin du succès. D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, l'on a longtemps développé l'idée selon laquelle « le succès de ce pays repose sur l'agriculture ». Cependant, l'industrialisation recherchée s'est transformée en un véritable cauchemar et les effets néfastes de cette pollution détruisent la vie humaine et avec elle la faune et la flore. Il s'agira donc pour nous de faire l'état des lieux de la pollution industrielle en milieu rural et aussi analyser les causes des souffrances des plus vulnérables.

1.1. État des lieux de la pollution industrielle en milieu rural

Nous sommes tous convaincus qu'aucune société au monde ne peut prétendre au développement sans une véritable politique d'industrialisation. De ce fait, les États africains en général et en particulier la Côte d'Ivoire ont fait de l'industrialisation un véritable pilier de croissance économique. Hélas, nos industries urbaines, se nourrissant des matières premières rurales, ont donné un coup d'accélérateur à la production de masse avec les moyens qui l'accompagnent oubliant les souffrances des populations rurales. Cette volonté d'oxygénation économique étouffe considérablement l'environnement et fait des hommes « d'excellents consommateurs et de bien mauvais citoyens » (R. Rochefort, 2007 : 8) car les hommes se sont

érigés en super pollueurs. Voyant le mal se profiler à l'horizon, la Conférence de Rio de Juin 1992 a produit l'Agenda 21 et s'est donnée pour mission de définir le catalogue des actions et moyens de les mettre en œuvre dans le but de réaliser le développement durable sur la terre au XXI^e siècle. Peinant à suivre ces recommandations, certains pays africains dont la Côte d'Ivoire s'illustre par leur qualité de mauvaise élève en matière de protection de l'environnement, du cadre de vie et aussi du bien-être des populations.

Au niveau agricole, il faut noter que la politique d'industrialisation a été accompagnée de celle de la production massive de matière première agricole. S'agissant de ce secteur, « l'emploi de produits toxiques en agriculture, pour combattre les parasites, se retourne contre l'homme. L'exemple le plus connu est celui du DDT¹ qui s'accumule peu à peu dans le corps » (A. Sauvy, 1973 : 10) et dégrade la qualité de vie humaine, surtout des plus pauvres. La préoccupation relative à l'utilisation des fertilisants et autres produits chimiques illustre parfaitement le cas ivoirien. A ce propos, la Côte d'Ivoire, première productrice mondiale de Cacao, de noix de cajou, première productrice africaine de caoutchouc naturel, de fruits tropicaux et aussi première exportatrice d'huile de palme, a fait des préoccupations environnementales et de la santé de ses populations un problème secondaire. Par conséquent, les pesticides, les engrais chimiques, les effluents d'élevage entre autres et de diverses qualités ont fait leur apparition sur le marché national et contribuent à la destruction de l'environnement, au cadre et aux conditions de vie des populations rurales.

À ce mal, il faut ajouter les activités minières illégales. Cette exploitation illégale d'or et autres minerais contribue à la destruction de nos sols, sous-sol, eaux et aussi à la qualité de vie des populations. D'ailleurs, il faut le souligner, cette activité clandestine est l'une des plus grandes sources de pollution de nos cours d'eau dans des zones dites rurales. Le gouvernement ivoirien, par la voix du ministre des eaux et forêts le 3 février 2024, estime qu'environ 80 % de la contamination des bassins hydrographiques (Bandama, Comoé, Sassandra et Cavally) provient d'exploitations minières aurifères non autorisées. L'on assiste, logiquement au regard de ce constat ministériel à la dégradation de la santé des populations du fait de la contamination mercurielle des eaux, de la flore et aussi de la faune.

Relativement à la gestion des décharges d'ordures, des eaux usées, des déchets ménagers et des centres des collectes, le constat est bien plus qu'alarmant et la population, voire les plus démunis, meurent dans le silence de la pauvreté. En effet, la gestion des ordures ménagères et

¹ Le Dichlorodiphényltrichloroéthane est un puissant insecticide mis au point dans les années 1870 qui a connu un grand succès à partir des années 1940. Il est utilisé contre les moustiques et aussi en agriculture.

la question de l'évacuation des eaux usées détruisent énormément la vie des populations rurales dans la mesure où « l'environnement socio-sanitaire déplorable du fait de la pauvreté, de l'assainissement et de la promiscuité dans laquelle vivent ces populations, sont des facteurs explicatifs de la morbidité qui sévit » (A. K. Ebagnerin, 2001 : 75). Selon les recherches effectuées par Auguste Kacou Ebagneri, ces populations sont laissées pour compte et n'ont que pour seul recours la providence divine. Il découvre, à partir de ses enquêtes que, de ces populations rurales marginalisées, « 43,4% déclarent ne rien entreprendre, 1,8% a recours aux insecticides, 37,5 % à l'automédication et 38,2% à la médecine traditionnelle. Lorsque les moyens matériels et financiers font défaut, 6,6% déclarent se confier à Dieu » (A. K. Ebagnerin, 2001 : 75). Autrement dit, cette situation de précarité due au tandem industrialisation-pollution ruine tout espoir d'une vie digne de l'être humain.

1.2. Aux origines des souffrances des plus vulnérables

Malgré les grandes rhétoriques relatives à la protection de l'environnement et du développement durable, les inégalités environnementales s'accroissent. Les sociétés en général et celles en voie de développement en particulier méprisent les règles élémentaires en matière de protection du milieu de vie de l'homme. Dans cette dynamique de construction et de structuration économique, les décideurs ont opté pour une économie à forte intensité polluante. À ce propos, il est d'ailleurs évident de soutenir que cette volonté d'asseoir une économie forte justifierait la destruction de la nature et par ricochet la vie et de la dignité des populations urbaines vulnérables. Or, nous le savons tous, la dignité, d'un point de vue des droits humains est fondamentale et ne peut donc faire l'objet d'aucun compromis.

Le mépris face à la dignité des couches sociales urbaines défavorisées trouve son sens dans l'injustice qui semble institutionnalisée. D'ailleurs, les politiques institutionnelles environnementales sont en défaveur des couches dites vulnérables et profitent logiquement aux grands industriels. Cette situation est expliquée par l'exemple sud-africain. Dans un ouvrage publié en 2012 et traduit en langue française en 2015, *La faillite des nations : Les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté*, Daron Acemoglu et James A. Robinson présentent les arguments relatifs à la puissance et à la pauvreté de certains pays. Ils exposent de façon claire « les mystères du développement ou non-développement économique » (D. Acemoglu et J. A. Robinson, 2015 : 13). Ils écrivent (D. Acemoglu et J. A. Robinson, 2015 : 327) :

Sur la rive est du fleuve, dans le (Kwazulu) Natal, des riches propriétés s'étendent à perte de vue le long de somptueuses plages de sable. L'intérieur des terres est couvert de plantations de canne à sucre à la végétation

luxuriante. Les routes sont splendides et toute la région respire la prospérité. En traversant le fleuve, on a l'impression de changer de pays et d'époque. La terre n'est pas verte, mais brunâtre et dépouillée de sa végétation. Au lieu de riches maisons modernes pourvues d'eau courante, de toilettes et autres signes du confort moderne, on découvre des huttes provisoires dont les habitants cuisinent sur des feux de bois. On mène ici une existence traditionnelle, loin de la vie moderne des habitants de la rive est.

Ces différences constatées sont, selon les auteurs, liées à des différences raciales et inégalités économiques de part et d'autre du fleuve. Cette présentation nous permet, dès lors, de comprendre que les situations de précarités suscitées par le problème environnemental et dans laquelle vivent les populations rurales sont du fait d'une mauvaise gouvernance politique.

2. Les inégalités sociales liées aux problèmes environnementaux

Laissées pour compte, les populations des zones rurales sont face à un double danger : celui de la vulnérabilité et de la marginalisation. En effet, les inquiétudes manifestes liées aux enjeux environnementaux se manifestent par l'exposition inégale des différents groupes aux dangers liés à la pollution de l'environnement. Les communautés rurales, bien souvent marginalisées, supportent un fardeau disproportionné de pollution, de catastrophes du fait du changement climatique, de la dégradation des ressources du sol, du sous-sol, mieux de la nature. Cette souffrance est d'autant plus injuste dans la mesure où ces populations ne sont pas en grande parties responsables de ces problèmes climatiques, même si l'on serait tenté de dire que celle-ci ont largement contribué à l'industrialisation, bien souvent grâce aux activités agricoles. Aujourd'hui, ces populations meurent dans l'indifférence totale des institutions. Que retenir de la situation de précarité des populations rurales ?

2.1. Populations rurales : entre vulnérabilité et marginalisation

Même si l'on serait tenté de soutenir que l'industrialisation a ses avantages et profite à tous, il est judicieux de savoir que « dans une société juste, (...) les droits garantis par la justice ne sont pas sujets à un marchandage politique ni aux calculs des intérêts sociaux » (J. Rawls, 1987 : 30) et qu'« étant les vertus premières du comportement humain, la vérité et la justice ne souffrent d'aucun compromis » (J. Rawls, 1987 : 30). Autrement dit, l'impact négatif de la pollution sur le niveau de vie, la santé et le bien-être des populations rurales ne peut être compensé par la justification d'un mieux-être collectif. Avec la pensée utilitariste, l'on pourrait se féliciter de l'exploit accompli grâce à l'industrialisation.

La pollution environnementale a, comme on le constate, un impact hautement dévastateur sur les populations rurales marginalisées et ce, dans l'indifférence totale des décideurs ou des institutions. Ces communautés rurales, fortement dépendantes des atouts et des ressources

naturelles pour leur subsistance et souvent exclues des décisions de politique publique, sont confrontées à une vulnérabilité complexe et multiforme. Du point de vue de la préoccupation sanitaire, il faut noter que le vécu quotidien des populations ne peut être dissocié de l'environnement dans lequel ces derniers vivent. Ainsi, la pollution des cours d'eau, des nappes phréatiques, des sols, de l'air, en un mot, la pollution environnementale, entraînent une dégradation significative de la santé de ces communautés rurales. À l'analyse, ces populations pour la plupart de couches sociales peu enviables, vivent dans des zones peu recommandées et exposées aux dangers sécuritaires : habitats à la lisière des décharges, des industries bruyantes et polluantes, des zones inondables... Cette analyse est partagée par A. Sauvy. À ce propos, analysant l'impact négatif de la question liées à la pollution dans le monde, il a fini par admettre et préciser au cours d'un colloque tenu aux Etats-Unis en 1971 que « la pollution a été rendue responsable de 10.000 morts par an à New York » (1973 : 203). En effet, la course au développement et donc à la puissance a engendré la dégradation de notre milieu naturel. Pour F. Ramade, (2005, 2012 :197) « à l'opposé de la pollution atmosphérique, qui, en dépit de son ubiquité, sévit avec le maximum d'intensité dans les zones urbaines et industrielles, la pollution des sols affecte, elle, de façon plus particulière, les zones rurales ». Pour ce défenseur de l'environnement, le milieu rural paie le lourd tribut de l'incivisme environnemental.

À ce mal, il faut ajouter, la vulnérabilité économique accrue dont font face ces groupes ruraux. Les économies rurales dépendent fortement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et cela ne souffre d'aucun doute. Cependant, la pollution environnementale nuit à ces activités vitales. D'ailleurs, on pourra le remarquer, la dégradation des sols entraîne une baisse des rendements agricoles et une insécurité alimentaire susceptible d'engendrer la famine. Quant aux activités liées à la pêche, les rivières et les lacs n'abritent plus de populations halieutiques. Cette situation d'extrême gravité menace considérablement les activités liées à la pêche artisanale. Aussi, faut-il l'ajouter, les cours d'eau étant pollués, nous assistons de façon logique à la perte du cheptel animalier qui s'abreuvent à des sources d'eau polluées. Cet affaiblissement des moyens de subsistance enferme des communautés rurales déjà vulnérables dans un cycle de pauvreté encore plus profond.

2.2. Inégalités territoriales et environnementales

Relativement à la question de l'inégalité dans la gestion de la pollution environnementale, nous sommes tous conscient et unanime que cette situation modifie considérablement les habitudes des populations. Elle nuit considérablement à l'existence des populations

défavorisées dans le sens où ces dernières se sentent isolées non seulement socialement mais aussi culturellement. En effet, compte tenu des difficultés liées aux fractures sociales et morales engendrées par la pollution généralisée, certaines familles sont contraintes de quitter leurs terres contaminées. Ce mouvement migratoire entraîne une rupture des liens culturels et, pour finir, une perte des savoirs traditionnels.

À cette souffrance, il faut ajouter la marginalisation politique et institutionnelle. Autrement dit, le point de vue des populations est souvent négligé dans les processus décisionnels environnementaux, et leurs préoccupations sont rarement entendues par les instances dirigeantes locales et nationales. Ainsi, sans aucun secours et sans aucune voix pour porter leurs difficultés socioéconomiques et environnementales, ces hommes meurent dans l'oubli total. Cet état de choses contribue à un sentiment d'exclusion et d'inégalité environnementale. Par essence, la pollution environnementale fragilise les populations rurales vulnérables en termes de santé, de finances, de bien-être social et de pouvoir politique. Non seulement elle dégrade leurs conditions de vie, mais elle amplifie également les disparités existantes et compromet leurs perspectives d'avenir. Face à cet amer constat et à cette souffrance muette des populations pauvres, il faut, sans fuite de responsabilité, souligner l'inégale responsabilité quant à la dette de la pollution. Comparativement aux populations rurales qui paient le prix fort, les groupes sociaux les plus avantageux et les plus protégés sont, malheureusement, à la base des problèmes liés à cette pollution. À cet effet, l'injustice environnementale et sociale présente les plus grands pollueurs (émissions de gaz à effet de serre, exploitation abusive et sauvage des ressources naturelles...) comme des messies, des sauveurs de l'économie mondiale.

3. Stratégies pour une gestion équitable : De la question de la justice environnementale

La gestion équitable des effets rétifs de la pollution environnementale repose sur des mécanismes politico-institutionnels. À ce propos, l'objectif de réduction des injustices liées à la pollution de l'environnement prend appui à la fois sur l'éducation, la sensibilisation et la sanction. D'une part, le renforcement des capacités locales permet d'inculquer des valeurs liées à la protection de l'environnement. Aussi perçu comme une sorte d'éducation, elle permettra à tous de connaître l'importance de l'environnement. D'autre part, les sanctions telles que le principe du pollueur-payeur, la taxe carbone, la responsabilité sociétale des entreprises qui constituent le pilier d'équilibre en matière de justice environnementale. Il s'agira à ce niveau de jeter un regard analytique sur ces différentes préoccupations.

3.1. Renforcement des capacités locales

Les stratégies de gestion équitable des ressources ne peuvent être mises en exécution sans une véritable politique de renforcement des capacités locales. En effet, l'humain pollueur a besoin d'une véritable mise à niveau quant à la question de la sauvegarde de son environnement. Afin de rendre ce projet d'éducation à l'environnement viable, il faudrait que les institutions des États initient de véritables formations sur la préservation de l'environnement et sensibilisent et forment les communautés rurales en vue de la protéger. Cette « éducation par l'environnement se focalise sur le développement personnel et l'émancipation sociale par une approche critique et citoyenne et en utilisant l'environnement comme support » (H. Solène, n° 413, 2020, <http://www.cpcp.be/publications/justice-sociale-environnementale>). Autrement dit, il s'agira, à partir de cette formation d'acquérir les rudiments nécessaires à sa connaissance personnelle, à la connaissance de l'environnement de sorte à ce que le sujet humain comprenne l'importance de l'environnement. Aussi, faudrait-il l'ajouter, l'idée de formation communautaire et d'éducation à l'environnement constituent le socle, l'outil principal qui permettra d'impulser les politiques de protection de l'environnement, des personnes vulnérables et faire face aux défis actuels. Cette initiative implique la nécessité de « redéfinir les enjeux environnementaux avec les publics en situation de précarité » (H. Solène, n° 413, 2020, <http://www.cpcp.be/publications/justice-sociale-environnementale>), la transmission d'une base solide dans le domaine de la science de la nature, de l'éthique environnementale et du civisme.

En outre, l'éducation à l'environnement vise objectivement à informer, former et également à sensibiliser les différents acteurs de la société quant à la véritable valeur de l'écosystème. Ainsi, face au réchauffement du climat, la rareté des ressources naturelles, l'homme par le biais des politiques de protection de l'environnement se doit de contribuer de manière significative afin de faire du développement durable sa priorité.

3.2. Réformes politiques et institutionnelles

Des réformes institutionnelles pour une gestion environnementale équitable s'imposent. En effet, la volonté de lutter contre la pollution à l'échelle mondiale en général et en particulier au niveau local, impose des réformes à la fois politiques et institutionnelles. Pour y parvenir, la question de la justice comme équité offre un cadre parfait pour explorer la notion de justice environnementale. Ces réformes tant souhaitées ne visent pas une justice parfaite, mais cherchent « les moyens d'éliminer les injustices réparables » (W. Daré et A. Ba, 2023 : 111) en visant la recherche des méthodes de sortie des conflits entre pollueurs et populations

exposées à la pollution. À ce propos, la dégradation accélérée de l'environnement, notamment la déforestation, la pollution industrielle et le changement climatique, exacerbe les inégalités sociales et régionales. Les populations rurales et marginalisées sont exposées de manière disproportionnée aux impacts négatifs, tout en bénéficiant souvent de manière limitée de l'exploitation des ressources naturelles. Face à ce problème, des réformes institutionnelles sont essentielles pour promouvoir une gestion environnementale équitable conciliant développement durable, justice sociale et bonne gouvernance.

Concernant la législation, il faut renforcer les lois sur les pollutions agricoles et industrielles. D'abord, nos institutions se doivent, en marge de différents sommets sur l'environnement (COP), mobiliser les législateurs et les appareils judiciaires à plus de responsabilités. Les principes du pollueur-payeur, de responsabilité, de participation permettent dans un grand ensemble de donner plus de force aux institutions afin de garantir à chaque personne vivant sur la planète bleue de profiter des bienfaits d'un environnement sain et propice à une vie digne. Concernant les principes cités plus haut, le principe de pollueur-payeur instauré par l'OCDE dans les années 70, ce principe a pour objectif de mettre les grands pollueurs face à leur responsabilité. Aussi, ce principe serait une forme de sanction idéale contre tous ceux qui causent des dommages à l'environnement. À ce niveau, toute personne qui se serait rendue responsable de pollution à grande échelle devra supporter le coût des réparations du tort causé à l'environnement. C'est d'ailleurs ce que défend la déclaration de Rio de 1992 en son article 16 qui stipule que

Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement (Déclaration de Rio sur l'environnement).

Intégration de la justice environnementale dans les politiques publiques. Consultation des populations locales dans les décisions environnementales et développement de coopératives ou comités environnementaux ruraux. Quant aux autres principes, ils encadrent autant que possible la politique de lutte contre la pollution.

Pour rappel, malgré l'existence de lois et de politiques environnementales, leur mise en œuvre est entravée par un cadre institutionnel et réglementaire faible, un manque de transparence et de coordination entre les parties prenantes. L'on assiste aussi à l'exclusion des communautés locales des processus décisionnels et à une répartition inéquitable des bénéfices tirés des

ressources naturelles. Ces lacunes suscitées accentuent les tensions sociales et environnementales, compromettant ainsi l'efficacité à long terme des politiques publiques.

En vue de solutionner ce fléau, il s'agira de renforcer le cadre juridique et institutionnel environnemental de manière à clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs de ce secteur. Dans ce contexte, les ministères, les agences et les autorités locales doivent, chacun en ce qui le concerne, mettre en œuvre des politiques de suivi et de préservation de l'environnement. À ce propos, il sera nécessaire d'appliquer des sanctions en cas de pollution et d'extraction non durable des ressources et créer des agences indépendantes chargées du suivi et de l'évaluation environnementale.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que la justice environnementale se présente comme une lucarne analytique et normative essentielle pour appréhender de façon équitable la vulnérabilité des populations marginalisées dans un contexte de crises écologiques contemporaines. De ce fait, loin de se limiter à une simple redistribution des risques environnementaux, la justice environnementale permet de mettre l'accent sur les rapports de force. Elle se doit aussi combattre les inégalités structurelles et les différents mécanismes d'exclusion sociale qui exposent de manière disproportionnée certains groupes de population à la dégradation de l'environnement. Ces vulnérabilités ne sont ni naturelles ni accidentelles ; elles découlent de décisions politiques, économiques et institutionnelles qui perpétuent des formes d'injustice sociale et environnementale.

Il exige l'intégration active des principes d'équité, de reconnaissance et la mise en œuvre des politiques publiques. La reconnaissance des savoirs locaux, la garantie de la participation des communautés marginalisées aux processus décisionnels et la garantie d'une juste répartition des avantages et des charges environnementales sont des leviers essentiels pour réduire les vulnérabilités structurelles. Une telle approche nous permet de dépasser les réponses souvent inefficaces pour orienter vers des solutions inclusives et socialement viables.

De plus, la gestion équitable de la vulnérabilité exige un lien étroit entre justice environnementale et justice sociale. Les politiques environnementales ne peuvent avoir d'impacts sans s'attaquer simultanément aux inégalités économiques, foncières et politiques qui marginalisent les populations. En ce sens, la justice environnementale apparaît comme un impératif moral et politique visant à garantir le droit de chacun à un environnement sain, tout en renforçant la capacité d'adaptation et de résilience des groupes les plus exposés. En

substance, promouvoir la justice environnementale signifie repenser le modèle de développement et de gouvernance pour bâtir des sociétés plus inclusives, résilientes et solidaires des sociétés capables de relever les défis environnementaux tout en respectant la dignité et les droits fondamentaux de chaque individu.

Références bibliographiques

AMANI Erick, 2025, *La dignité : sens, contenu et fonction, une analyse à partir de Donna Hicks et Martin Luther King*, I'MANA Editions, 214 p.

Assemblée Générale de la FAS Pays de la Loire à La Roche sur Yon, 2023, *Comment concilier transition écologique et justice sociale ?* Compte-rendu de la conférence inversée du 8 juin 2023.

AUSTRUY Jacques, 1965, *Le scandale du développement*, Paris, Editions Marcel Rivière et Cie, 535 p.

DIENG Amady Aly, 1997, « Bonne gouvernance et développement » in *Bonne gouvernance et développement en Afrique*, Éd. "Démocraties africaines" (Institut Africain de Développement), Dakar, p. 105.

DROZ Yvan et LAVIGNE Jean-Claude, 2006, *Ethique et développement durable*, Paris et Genève, Edition Karthala et IUED, 177 p.

EBAGNERI Auguste Kacou, 2001, « Marginalité sociale et réadaptation socioprofessionnelle dans les quartiers précaires de la ville d'Abidjan : l'exemple de grand-campement », *Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie*, KASA BYA KASA, N°2, p.67-84.

HERVIEU Bertrand, 1998, *Le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Flammarion, Paris 135 p.

HOUZE Solène, 2020, *Justice sociale, justice environnementale. La convergence des luttes dans la pratique de l'éducation permanente*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°413, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/justice-socialeenvironnementale>.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2018, *Politique nationale de l'environnement et du développement durable*, 2018.

Mouvement international ATD Quart Monde, 2023, *Justice sociale et environnementale Pour des acteurs publics et privés qui contribuent à la protection de l'environnement et à l'élimination de la pauvreté avec ceux qui la vivent*, Juin 2023.

NUSSBAUM Martha, 2012, *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, 301 p.

PETER Laurence J, 1976, *Le Plan Peter, Une proposition pour survivre*, tr. Raymond Albeck, Paris, Stock, 260 p.

RAMADE François, 2005, 2012, *Eléments d'Ecologie, Ecologie appliquée : Action de l'Homme sur la biosphère*, Paris, Dunod, 791 p.

RAWLS John et JÜRGEN Habermas, 1997, *Débats sur la justice politique*, tr. Catherine Audard et Rainer Rochlitz, Paris, Cerf, 188 p.

RAWLS John, 2003, *La Justice comme équité, une reformulation de théorie de la justice*, tr. Bertrand Guillarme, Paris, Éd. La découverte, 287 p.

RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, tr. Catherine Audard, Paris, Seuil, 667 p.

ROCHEFORT Robert, 2007, *Le Bon consommateur et le mauvais citoyen*, Paris, Odile Jacob, 312 p.

SAUVY Alfred, 1973, *Croissance zéro ?*, Paris, Calmann-Lévy, 330 p.

SEN Amartya, 2000, *Repenser l'inégalité*, trad. Paul Chemla, Paris, Éd. Seuil, 318 p.

DARE William's et BA Alpha, 2023, 'Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique' *Nature société*, Edition Quae, 224 p.

WILSON Edward O., *L'avenir de la vie*, 2003, tr. Jeanmougin Christian, Paris, Seuil, 285 p.